

Adhésion de la RDC à la Communauté d'Afrique de l'Est et construction d'une nouvelle identité régionale

NDOLA BAGUMA Blaise*

Résumé

La RDC, dans son processus d'intégration au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est, fait face à des enjeux et défis de plusieurs ordres. Elle doit surmonter et gérer plusieurs paramètres pour jouir des dividendes économiques, politiques et sécuritaires liés à son adhésion à cette Communauté. Nous pensons qu'au-delà d'autres stratégies politiques et économiques qu'elle met en place depuis 2022, la RDC se doit de tout faire pour changer la réputation dont elle jouit, construire une nouvelle identité et un espace de transmission des valeurs, des idées au sein de la CAE pour profiter des opportunités qu'elle offre. Elle devra donc travailler sur la manière dont elle est perçue par la communauté selon une approche constructiviste des Relations Internationales à travers une stratégie réfléchie et coordonnée entre tous les acteurs internes et ceux aux ramifications externes ou régionales.

Mots clés : *République Démocratique du Congo, Communauté d'Afrique de l'Est, Identité régionale.*

Abstract

The DRC, in its process of integration into the East African Community, faces issues and challenges of several kinds. It must overcome and manage several parameters to enjoy the economic, political, and security dividends associated with its membership in this community. We believe that beyond other political and economic strategies that it has been implementing since 2022, the DRC must do everything possible to change the reputation it enjoys and build a new identity and a space for the transmission of values and ideas within the EAC to take advantage of the opportunities it offers. It will therefore have to work on the way in which it is perceived by the community according to a constructivist approach of international relations through a well-thought-out and

* *Master en Relations internationales, Assistant et Enseignant-Chercheur au Département des Relations internationales de l'Université de Goma, E-mail : blaisebaguma2013@gmail.com, Téléphone : +243990961665.*

coordinated strategy between all internal actors and those with external or regional ramifications.

Keywords: *Democratic Republic of Congo, East African Community, Regional identity.*

I. Introduction

Après la vague des indépendances en Afrique dans les années 1960, le vent d'intégration régionale a soufflé sur les nouveaux États en relations internationales. La volonté pour une Afrique de décoller par la conjugaison des efforts et des ressources des États membres s'était d'ores et déjà fait sentir.

Cette volonté se concrétisa d'abord par la naissance de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en mai 1963 et sera transformée en Union Africaine en 2002 dans le souci de parfaire et d'accélérer le processus d'intégration.

En même temps, certains États se regroupent petit à petit dans des communautés sous régionales à l'instar de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en mai 1975, du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) avec l'accord sur le marché commun signé entre 21 pays en 1981 et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) en août 1992 en Afrique Australe avec son précurseur la Conférence de Coordination pour le développement de l'Afrique Australe qui fut établie en avril 1980, la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) en octobre 1980 et la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) qui prendra le relai de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) créée en décembre 1964, La Communauté Économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) en Septembre 1976 dans la sous-région des Grands Lacs africaine ainsi que la Communauté d'Afrique de l'Est (East African Community en anglais) dans l'Afrique de l'Est en Décembre 1967 ayant un objectif de créer la Fédération d'Afrique de l'Est qui sera un État issu de la fusion des États membres.

Les Communautés Économiques Régionales (CERs) sont des regroupements régionaux d'États africains et constituent des piliers de l'UA. Toutes ont été constituées avant le lancement de l'UA, se sont développées individuellement et ont des rôles et des structures différents. Les CERs ont pour but de faciliter l'intégration économique régionale entre les membres de chacune des régions et au sein de la grande Communauté Économique africaine (CEA), créée dans le cadre du Traité d'Abuja (1991). Ce traité,

entré en vigueur depuis 1994, ambitionne en définitive de créer un marché commun africain en utilisant les CERs comme éléments de base.¹

La RDC adhère à la Communauté d'Afrique de l'Est officiellement le 11 juillet 2022 par le dépôt des instruments de ratification au traité instituant la Communauté, mais déjà, depuis le 8 avril de la même année, le traité d'adhésion à la Communauté avait déjà été signé par le président Félix-Antoine Tshisekedi. Il s'agit d'une entrée jugée rapide et controversée selon plusieurs analystes et observateurs. Mais, pour la RDC, il fallait le faire pour des raisons économiques, politiques et sociales et pour la prospérité de la région tout entière grâce à la position stratégique de la RDC. Quant aux chefs d'États membres de la Communauté, aucune résistance n'avait été observée à la demande formulée par la RDC. Il s'agit ici d'une énième adhésion de la RDC à une CER.

Kalala François et Tshiunza Mbiye, ont mené une étude en 2010 sur la thématique d'adhésion multiple de la RDC aux CERs.² Ces deux chercheurs abordent la question par un rappel sur l'histoire des mouvements d'intégration régionale en Afrique, les missions et objectifs de l'intégration en Afrique et les effets potentiels de cette intégration régionale pour après faire un état des lieux de l'intégration économique régionale et de la stratégie de la RDC à l'époque.

Les auteurs tentent de répondre à la question de savoir pourquoi un pays tiendrait-il à être membre dans plusieurs organisations sous-régionales. Pour eux, les raisons les plus immédiates et susceptibles d'expliquer l'adhésion à une communauté donnée sont : la proximité géographique, l'interdépendance économique, une culture ou une langue commune, des relations de coopération historiques et le partage des ressources communes. À cela, peuvent s'ajouter des raisons politiques et sécuritaires. Plus subtilement, ce serait aussi une question de positionnement stratégique. {...} D'après une enquête de la Commission Économique pour l'Afrique de 2006, les raisons invoquées par les pays pour rejoindre les CERs sont par ordre d'importance: politiques et stratégiques (50%), économiques (35%), géographiques et historiques (10 %) ainsi que culturelles (5%). Nous retenons ici les aspects stratégiques et politiques, entre autres.

¹ Union Africaine, *Communautés économiques régionales (CERs)*, disponible sur <https://au.int/fr/organes/cer>, consulté le 20 novembre 2025.

² Kalala François & Tshiunza Mbiye, *Communautés économiques régionales : Quelle stratégie d'intégration en RDC ? L'Afrique des Grands Lacs, Annuaire 2009-2010*, 2011.

Ils soulignent l'importance de rationaliser les appartenances aux CERs et d'assurer une coordination efficace entre les différentes initiatives régionales. La RDC, avec ses multiples appartenances, doit évaluer soigneusement sa stratégie d'intégration pour maximiser ses chances de succès dans ce processus complexe, mais potentiellement très bénéfique.

Dix ans plus tard, soit en 2017, deux autres chercheurs orientent leur réflexion quasiment dans le même sens en étudiant les enjeux et avantages de l'appartenance multiple de la RDC aux organisations internationales africaines. Il s'agit de Ngoie Tshibambe et Byenda Amani³ qui donnent une vue d'ensemble des motivations et des bénéfices de l'appartenance multiple de la RDC aux organisations internationales africaines, tout en soulignant les enjeux géographiques, historiques, économiques, politiques et sécuritaires.

La diversité géographique de la RDC, avec des régions éloignées les unes des autres, justifie également cette multi-appartenance. Par exemple, les habitants de l'Est de la RDC trouvent plus facile de s'adapter aux cultures et aux marchés voisins du Rwanda et du Burundi. À ce niveau, cette appartenance multiple permet à la République Démocratique du Congo d'avoir une économie avec un marché ayant une diversification des produits venant de différentes régions et horizons du monde, soulignent les deux auteurs tout en déplorant que faute d'un leadership efficace, certaines activités économiques aux frontières échappent au pouvoir public. Ils soutiennent aussi que la RDC adhère à plusieurs organisations pour renforcer sa sécurité nationale et régionale

Pour eux, l'appartenance multiple de la RDC aux organisations internationales africaines est une stratégie pour renforcer sa position politique, économique et sécuritaire sur le continent. Ces adhésions se justifieraient donc par des facteurs géographiques, historiques, sécuritaires, économiques, politiques, culturels, etc. En diversifiant ses partenariats et en s'intégrant à divers ensembles régionaux, la RDC cherche à maximiser les avantages pour son développement national et à contribuer à la stabilité régionale en Afrique.

Muhoza Karengane, Ndola Baguma, et. al., se lancent aussi dans cet exercice de réflexion sur les enjeux de l'adhésion de la RDC à la CAE en 2022.⁴ Ils traitent des enjeux

³ Ngoie Tshibambe Germain, & Byenda Amani, De l'appartenance multiple de la République Démocratique du Congo aux organisations internationales africaines : Quels enjeux, quels avantages ? *Revue de la Faculté de Droit de l'UFMG*, n.70, 2017.

⁴ Muhoza Karengane, Ndola Baguma, et. al., Élargissement de la Communauté des États d'Afrique de l'Est à la RDC : quels enjeux sécuritaires pour la RDC ?, *Annales de l'Université de Goma*, N°XII, 2022.

sécuritaires de la RDC dans la CAE au moment de l'adhésion de la RDC dans cette communauté. Un événement qui coïncide avec la recrudescence de l'insécurité dans la partie Est de la RDC avec des groupes armés ayant des ramifications et des liens avec des pays voisins membres de l'EAC.

Ils constatent une impréparation de la RDC dans ce processus au vu des résultats et événements qui ont entouré cette énième adhésion, que celle cette adhésion ne pourra pas suffire ainsi que la signature des accords économiques et de partage des ressources avec des États membres de la CAE, mais qu'il faudra plus que de la bonne volonté politique pour les États membres qui soutiennent des rebellions actives dans la partie Est de la RDC. Cependant, ces chercheurs ne présentent pas des moyens et stratégies pour forcer la main à ces États ou carrément les amener dans une situation de coopération que d'affrontement violents.

Claude Nyamugabo⁵ centre sa réflexion aussi sur cette problématique de l'adhésion multiple de la RDC aux CERs. Il se propose d'analyser la rentabilité qu'ont ces adhésions sur le pays ainsi que le niveau d'intégration. Son analyse se concentre sur 3 CERs dans lesquelles la RDC est membre en 2023 notamment la CEEAC, la SADC et le COMESA.

L'auteur propose de placer des nationaux dans les structures des CERs et l'utilisation de la langue française dans le déroulement des sessions ainsi que l'impression des documents de travail, la ratification et la mise en œuvre des instruments juridiques adoptés par les CERs, la rentabilisation de l'adhésion multiple au travers aussi de la mobilisation des moyens financiers conséquents, mais aussi des ressources humaines expertes. Pour tous les États membres, l'auteur propose de prendre des mesures pour surmonter les contraintes de l'intégration régionale auxquelles ils font face notamment : les faiblesses des politiques nationales et leur inadaptation aux facteurs ou indices d'intégration établis par l'UA et les CERs ; la non appropriation par les populations des politiques communautaires et la faiblesse des retombées de celles-ci ; le déficit de la volonté politique de s'intégrer dans le chef des certains États membres.

Quant à la rationalité, l'auteur propose que la RDC puisse à chaque fois faire un choix judicieux des CERs auxquelles il faut adhérer. Pour lui, la RDC s'est fondée sur les

⁵ Nyamugabo Claude, *La République Démocratique du Congo dans les Communautés Économique Régionales : entre rationalité et rentabilité*, Paris, L'Harmattan, 2023.

critères constitutionnels, stratégiques et sécuritaires ainsi qu'économiques pour justifier son appartenance aux CERs.

Cependant, la rentabilité et la rationalité ne semblent pas suffire pour que la RDC puisse tirer avantage de cette multi-appartenance aux CERs que l'auteur a examinée qu'il faudra trouver des éléments complémentaires d'après les réalités des différentes CERs et régimes en place en RDC.

La situation normale voudrait qu'un pays comme la RDC ne puisse pas entreprendre d'adhérer à la CAE à cause des contraintes sociales, économiques et politiques actuelles. Mais malgré les contraintes sociales, économiques et politiques irrésolues, la RDC s'est mise sur le chemin de l'intégration dans la Communauté d'Afrique de l'Est, mais elle peine toujours à tirer profit de cette adhésion et ne semble pas en train de se diriger vers la porte de sortie.

Que faire d'autre pour que la RDC puisse jouir des dividendes économiques, politiques et sécuritaires liés à son adhésion à la Communauté d'Afrique de l'Est ? Dans cette réflexion, nous allons, compléter les démarches antérieures et proposer une nouvelle piste à explorer dans la situation actuelle de la RDC et de la CAE avant d'étendre ladite hypothèse aux autres CERs dont la RDC fait partie.

Nous postulons, ici, que la RDC devrait tout faire pour changer la réputation dont elle jouit, construire un espace de construction d'identité et de transmission des valeurs au sein de la CAE. Elle devrait donc travailler sur la manière dont elle est perçue par la communauté et ses membres et véhiculer une nouvelle image construite d'une manière coordonnée par tous les acteurs.

Cette réflexion, au-delà de l'introduction, de la méthodologie et de la conclusion, est articulée en trois points, notamment : la politique étrangère de la RDC et la Communauté d'Afrique de l'Est ; les défis à relever par la RDC pour tirer profit de son adhésion à la Communauté d'Afrique de l'Est et les préalables pour une adhésion avantageuse de la RDC à la CAE.

II. Méthodologie

Comme le disait Pierre Bourdier ; « La méthode, c'est d'abord l'ensemble des principes logiques qui fondent la production de connaissances scientifiques. »⁶

⁶ Bourdieu P., *Questions de sociologie*, Paris, les Éditions de Minuit, 1980, p. 23.

Pour atteindre les vérités poursuivies dans notre réflexion et les démontrer, il nous a fallu adopter une démarche scientifique structurée et constituée d'un ensemble d'opérations étroitement liées. Il s'agit ici de la méthode scientifique en phase avec les sciences sociales et juridiques et des théories des relations internationales.

Pour ce cas d'espèce, nous avons estimé qu'il était mieux de nous appuyer sur la méthode systémique, comme méthode principale aux côtés des quelques techniques secondaires dont la technique documentaire, l'observation et l'analyse de contenu dans une moindre mesure, pour mieux cerner notre objet d'étude. La méthode systémique tombe dans la catégorie des méthodes dites qualitatives, par opposition aux méthodes quantitatives. Ceci se justifiera aussi par notre choix d'effectuer une recherche qualitative plutôt que quantitative, quoi que nous ayons effleuré quelques aspects quantitatifs.

La méthode systémique de David Easton fait référence à l'approche systémique développée dans son ouvrage "The Political System: An Inquiry into the State of Political Science" (1953).

Il considère le système politique comme un système complexe composé d'éléments interconnectés et interdépendants. Il utilise une analogie avec les systèmes biologiques pour expliquer le fonctionnement des systèmes politiques, dont le schéma est basé sur 5 postulats de base : Un environnement, Une boîte noire (le cœur même du système), Les Inputs, Les Outputs et Le Feedback ou rétroaction. Notre système ici est un tout avec comme boîte noire le gouvernement congolais qui formule et oriente sa politique étrangère, laquelle politique se déroule dans un environnement avec des ramifications et des influences internes au système qui lui sont externes. Un système qui reçoit des demandes et qui a l'obligation de les traiter et de produire des résultats. Les techniques documentaires, d'observation et d'analyse de contenu nous ont permis d'analyser les documents officiels, rapports des organisations internationales, discours officiels, communiqués, et., pour comprendre et analyser la situation mais aussi proposer des nouvelles orientations.

La technique d'observation désengagée nous a été utile et importante dans la participation aux activités de la CAE ainsi que dans notre visite à son siège à Arusha tout comme dans d'autres activités rassemblant des centaines des jeunes et autres parties prenantes de la région des grands lacs. Nous avons fait une observation libre et

participante vu que nous étions quelquefois invités, observateurs à distance et organisateurs selon qu'il s'agissait des activités ou situations vécues et observées.

Cinq (5) ans après l'adhésion de la RDC à la CAE, il est temps de s'interroger sur les résultats, mais aussi les obstacles que rencontrerait le gouvernement congolais pour bien naviguer dans ce système.

Nous avons recouru aux théories des relations internationales comme méthodes de secours de suite à l'insuffisance de l'approche systémique à cerner seule l'objet d'étude et à rester dans la discipline des relations internationales qui s'est émancipée avec ses propres approches. Il s'agit des théories constructivistes en relations internationales.

III. La politique étrangère de la RDC et la Communauté d'Afrique de l'Est

III.1. La République Démocratique du Congo et les Communautés Économiques Régionales

La République Démocratique du Congo (RDC) a une histoire riche et complexe, marquée par des périodes de colonisation, d'indépendance, de dictature, de guerres et de transition démocratique. En 1908, l'État indépendant du Congo est devenu une colonie belge, appelée Congo belge. Sous la domination belge, le pays a subi une exploitation intensive de ses ressources naturelles et une répression des mouvements nationalistes. En 1960, la RDC accède à l'indépendance et à la souveraineté internationale. La RDC participe depuis lors à la création et à la vie des nombreuses CERs sur le continent.

Deuxième plus grand pays d'Afrique par sa superficie, couvrant environ 2,3 millions de kilomètres carrés, la RDC est extrêmement riche en ressources naturelles. Le pays possède d'importantes réserves de minerais, tels que le cuivre, le cobalt, l'or, le diamant, le coltan, le zinc, l'étain et le tungstène. Ces ressources minérales sont cruciales pour l'économie du pays, mais l'exploitation minière a souvent été entachée par la corruption, le conflit et l'exploitation. Ses richesses et sa position géostratégique font d'elle la bienvenue dans toutes les CERs.

La situation sociopolitique de la République Démocratique du Congo (RDC) est complexe et marquée par divers défis qui ont un impact sur la vie quotidienne des Congolais. La RDC a connu des périodes d'instabilité politique, de violences et de conflits armés tout au long de son histoire. Les luttes de pouvoir entre différentes factions

politiques, la corruption, les violations des droits de l'homme et l'ingérence étrangère ont contribué à cette instabilité.

Tableau 1. Succession des Présidents en République Démocratique du Congo depuis 1960 et les CERs

Ordre	Noms	Période	Commentaires
1	Joseph Kasa-Vubu	1960-1965	Premier président de la RDC après l'indépendance du pays vis-à-vis de la Belgique en 1960. Il est renversé par Mobutu après quelques tentatives de stabilisation du pays après l'indépendance. La RDC est membre de l'OUA depuis sa création. Lumumba représente le pays dans les organisations et mouvements panafricanistes.
2	Mobutu Sese Seko	1965-1997	Il renverse le Gouvernement de Kasa-Vubu en 1965 et dirigea le pays sous le nom de Zaïre jusqu'à sa chute en 1997. Le Zaïre s'ouvre au monde sous son règne et adhère dans plusieurs CERs (CEPGL, CEEAC, COMESA,...). Le zaïre est intervenu sur plusieurs terrains de conflits en Afrique et a été pendant un moment, l'interlocuteur valable des grandes puissances occidentales en Afrique.
3	Laurent-Désiré Kabila	1997-2001	Il Renverse Mobutu en 1997 lors de la Première Guerre du Congo et prit le pouvoir. Il fut assassiné en 2001 et laissa le pays divisé avec au moins 2 grandes rebellions (Le MLC et le RDC et leurs mosaïques) qui occupent la partie orientale du pays avec le soutien de ses alliés de l'AFDL ; le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. Il fait adhérer la RDC à la SADC en septembre 1998 grâce à une volonté de s'ouvrir aux pays alliés du Sud.
4	Joseph Kabila	2001-2019	Fils de Laurent-Désiré Kabila, il a succédé à son père après son assassinat. Il a dirigé le pays pendant près de 18 ans et remporté les élections à deux reprises en 2006 et 2011. Il cède le pouvoir à son successeur, Felix-Antoine Tshisekedi, déclaré vainqueur aux élections présidentielles de décembre 2018. Il se déplace peu et n'est pas perçu comme fervent artisan de de l'intégration régionale.
5	Félix-Antoine Tshisekedi	De 2019 à nos jours.	Félix-Antoine Tshisekedi accède au pouvoir à la suite des élections de décembre 2018. Il devient ainsi le 5ème président de la RDC et le premier à faire une passation de pouvoir démocratiquement avec son prédécesseur. Il est l'artisan de l'adhésion de la RDC à la CAE ainsi que de la redynamisation de la diplomatie congolaise au travers de la promotion d'une diplomatie forte et agissante selon les soutiens de son régime. Sous son premier mandat il a effectué plus de 100 voyages et a participé à des nombreuses conférences et dirigé quelques organisations régionales et sous-régionales. Il a signé un comeback de la RDC sur la scène internationale, régionale et sous-régionale. Il est temps de se poser des questions sur les

			retombées de cette diplomatie au niveau sous-régional, plus particulièrement au niveau de l'Afrique de l'Est.
--	--	--	---

Source : Données compilées de la culture générale

Depuis la fin des années 1996, la RDC n'a jamais connu de paix, surtout dans sa partie Est ou Orientale du fait de l'activisme des groupes rebelles étrangers et des groupes armés locaux. Les relations entre ces groupes rebelles étrangers opérant en RDC et quelques pays de la CAE intéressent plusieurs chercheurs.

Une des caractéristiques importantes de la politique étrangère, qui la distingue des autres politiques publiques, est d'avoir pour champ d'action un espace qui échappe en grande partie à son contrôle. Si les domaines où s'exercent les autres politiques publiques s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté territoriale, marquée par un ordre juridique bien défini, le champ des relations internationales est celui d'un milieu en partie anarchique, caractérisé par des centres de pouvoir multiples et concurrentiels et donc par l'affrontement de diverses souverainetés qu'aucune puissance n'a jamais pu entièrement contrôler.⁷

La responsabilité de la crise que traverse la RDC actuellement est à la fois interne et externe et la solution devrait effectivement provenir des efforts à la fois internes et externes. C'est ici que la politique étrangère prend toute sa place dans cette situation où elle doit s'exercer dans un espace anarchique avec des multiples centres de pouvoirs et où règne une compétition sans merci. Dans cet exercice de réflexion, nous avons voulu réfléchir sur les obstacles que rencontre la RDC pour profiter de son adhésion à une institution sous-régionale parmi les plus dynamiques du continent en nous appuyant sur la notion de l'image dans les relations entre acteurs des relations internationales.

III.2. La trajectoire de l'intégration régionale au sein Communauté d'Afrique de l'Est

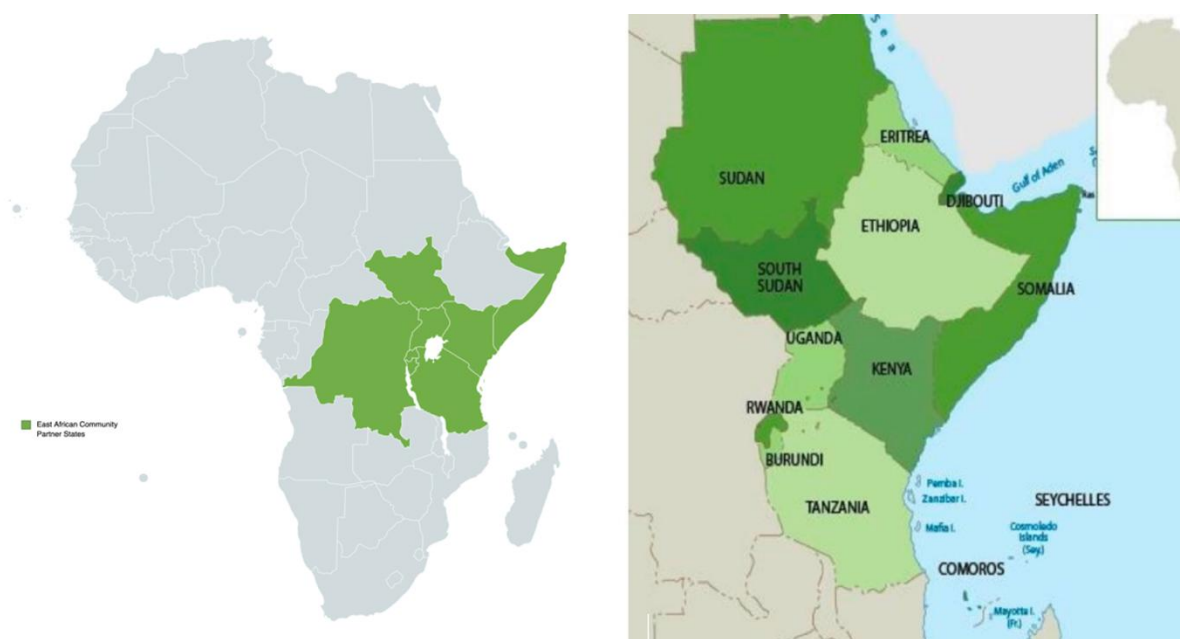
Pour la Banque Africaine de Développement, la région de l'Afrique de l'Est couvre treize pays : le Burundi, les Comores, Djibouti, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Kenya, le Rwanda, les Seychelles, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda. Ils appartiennent invariablement à quatre communautés économiques régionales reconnues par l'Union africaine : le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté de

⁷ Philippe Braillard et Mohammad Djalili, *Les Relations Internationales*, 9ème édition, Paris, Que-Sais-Je ? PUF, p. 27.

développement de l'Afrique australe (SADC). D'autres blocs régionaux auxquels appartiennent certains de ces pays sont la Communauté de l'océan Indien, la Communauté économique des pays des Grands Lacs et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.⁸

La CAE compte 8 pays membres en novembre 2025. Il s'agit du Burundi, de l'Ouganda, du Kenya, de la République Démocratique du Congo, du Rwanda, du Sud Soudan, de la Somalie et de la Tanzanie.

Figure1. Carte de la région de l'Afrique de l'Est et de la Communauté d'Afrique de l'Est



Source : Banque Africaine de Développement et Communauté d'Afrique de l'Est.⁹

La Communauté d'Afrique de l'Est a une histoire très intéressante. Il s'agit en effet d'une communauté qui, au travers le temps, a connu des moments forts et des moments durs. Nous allons essayer de retracer le chemin parcouru par la CAE ; une des communautés en avance dans le processus d'intégration régionale sur le continent africain. Dans le passé, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda ont bénéficié d'une longue histoire de coopération dans le cadre d'arrangements successifs d'intégration régionale. Ces arrangements ont inclus : l'union douanière entre le Kenya et l'Ouganda en 1917, à

⁸ Banque Africaine de Développement, *Afrique de l'Est : Aperçu régional*, disponible sur <https://www.afdb.org/fr/countries/east-africa/east-africa-overview>, consulté le 21 novembre 2025.

⁹ Banque Africaine de Développement, *op.cit.*, consulté le 21 novembre 2025.

laquelle le Tanganyika de l'époque a adhéré plus tard en 1927 ; le Haut-commissariat de l'Afrique de l'Est (1948-1961); l'Organisation des services communs de l'Afrique de l'Est (1961-1967); la Communauté d'Afrique de l'Est (1967-1977) et la Coopération de l'Afrique de l'Est (1993-2000)¹⁰. Avec cette historique, il se fait voir que la Communauté d'Afrique de l'Est a existé et a disparu dans le temps, soit entre 1978 et 1999.

Les principales raisons qui ont contribué à l'effondrement de la Communauté d'Afrique de l'Est sont le manque de volonté politique forte, le manque de forte participation du secteur privé et de la société civile aux activités de coopération, le partage disproportionné des avantages de la Communauté entre les états partenaires en raison de leurs différences dans leurs niveaux de développement et du manque de politiques adéquates pour faire face à cette situation.¹¹

Vingt (20) ans sans une organisation régionale à vocation d'intégration dans la sous-région, des négociations entre l'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya vont reprendre. Il faudra alors attendre 3 ans, soit en 1999 pour que le traité soit signé à Arusha en Tanzanie. « Le processus d'élaboration du traité, qui a impliqué des négociations entre les États membres ainsi qu'une large participation du public, a été mené à bien en 3 ans. Le Traité portant création de la Communauté d'Afrique de l'Est a été signé à Arusha le 30 novembre 1999. Le Traité est entré en vigueur le 7 juillet 2000 à l'issue du processus de ratification et du dépôt des instruments de ratification auprès du Secrétaire général par les trois États partenaires. Dès l'entrée en vigueur du Traité, la Communauté d'Afrique de l'Est a vu le jour. »¹² Quelques années plus tard, le Rwanda, le Burundi et le Sud Soudan vont rejoindre la Communauté. Le Rwanda et le Burundi sont formellement membres de la communauté en 2007, puis le Sud Soudan en 2016 et le dernier pays à rejoindre la Communauté fut la Somalie qui devint membre effectif le 4 mars 2024 après avoir lancé la procédure en novembre 2023. La République démocratique du Congo est membre officiel de la Communauté depuis juillet 2022. Il s'agit d'une CER avec une trajectoire d'intégration régionale assez particulière, comme l'histoire et le présent de la sous-région

¹⁰Communauté d'Afrique de l'Est (2), *Historique*, disponible, <https://www.eac.int/eac-history>, consulté le 21 novembre 2025.

¹¹Communauté d'Afrique de l'Est (3), *Traité d'Établissement de la Communauté d'Afrique de l'Est*, signé et adopté à Arusha, Tanzanie, 1999, tel qu'amendé en 2006 et 2007, p.3.

¹² Communauté d'Afrique de l'Est (2), *op.cit.*

elle-même faite des alliances, ruptures, coopération, affrontements, etc., entre pays membres.

Comme toute organisation intergouvernementale, la Communauté d'Afrique de l'Est s'est dotée des organes. L'article 9 du Traité consacre la mise en place de 7 organes. Il est cependant possible d'en créer des nouveaux lors des sommets des chefs d'État si besoin il y avait. Les organes principaux de la communauté sont entre autres le Sommet des chefs d'État et des gouvernements, le Conseil des Ministres, le Comité de coordination, les Comités sectoriels, La Cour de Justice de l'Afrique de l'Est, l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est et le Secrétariat.

La communauté d'Afrique de l'Est s'est dotée des institutions au fur et à mesure qu'elle grandissait. Ces institutions sont semi-autonomes et sont là pour aider la Communauté à atteindre ses objectifs d'intégration. Il s'agit en effet, des instruments au service des organes de la Communauté. Selon le paragraphe 2 de l'article 9, les institutions sont établies par le Sommet. Seules deux institutions sont consacrées « institutions » par le Traité.¹³

Les deux institutions qui sont établies par le Traité sont en effet la Banque de développement de l'Afrique de l'Est et l'Organisation de pêche du Lac Victoria. Ces deux institutions ont survécu à la dissolution de la communauté en 1977 et la dernière, fut créée par une convention signée en 1994. Ceci nous montre combien la Communauté tient depuis ses débuts à atteindre le niveau de l'Union monétaire dans le processus d'intégration. Article 9.3. « Dès l'entrée en vigueur du présent traité, la Banque de développement de l'Afrique de l'Est créée par le traité modifiant et re-adoptant la charte de la Banque de développement de l'Afrique de l'Est, 1980, et l'Organisation des pêches du lac Victoria créée par la convention (acte final) portant création de l'Organisation des pêches du lac Victoria, 1994, ainsi que les institutions survivantes de l'ancienne Communauté d'Afrique de l'Est, sont considérées comme des institutions de la Communauté et sont désignées et fonctionnent comme telles. »¹⁴

Les plus importantes institutions sont, entre autres, l'Agence de surveillance de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile, l'Autorité de la concurrence de la Communauté d'Afrique de l'Est, la Banque de Développement d'Afrique de l'Est, La

¹³Communauté d'Afrique de l'Est (3), *op.cit.*, p.14.

¹⁴*Ibid*

Commission de Recherche en santé d'Afrique de l'Est, la Commission Kiswahili d'Afrique de l'Est, la Commission de la Science et de la Technologie d'Afrique de l'Est, le Conseil Interuniversitaire pour l'Afrique de l'Est, la Commission du Bassin du Lac Victoria et l'Organisation des pêches du Lac victoria.

III.3. Le modèle d'intégration de la Communauté d'Afrique de l'Est et les ambitions de puissance régionale de la RDC

Les États de la communauté d'Afrique de l'Est ont suivi à peu près le schéma de Balassa avec une dernière étape, qui est celle de la fédération politique. Ils vont au-delà des aspects économiques vers des aspects plus politiques comme les relations internationales, la défense, etc. Les cinq principales étapes sont :

- **La Zone de libre-échange** : Elle a été la première étape d'intégration économique de la CAE qui consistait en la suppression des droits de douane entre États membres de la communauté ainsi que l'harmonisation des tarifs lors des échanges intra-communautaires.
- **L'Union douanière** : La Communauté d'Afrique de l'Est a atteint cette étape d'intégration économique en 2005. En effet, ceci voudrait qu'il y ait un tarif extérieur unique, aucune taxe douanière pour que le commerce soit libre pour les produits fabriqués dans la communauté.
- **Le marché commun** : en place depuis 2010. Elle concerne 4 libertés de mouvements de tous les facteurs de production ainsi que des droits que tous les États membres se reconnaissent entre eux. Il s'agit en effet, de la libre circulation des biens et des personnes, de la main d'œuvre, des services et des capitaux ainsi que le droit à l'établissement et la résidence.

À ce niveau, il y a des principes qui doivent accompagner et assurer l'effectivité de cette forme/étape d'intégration économique. Ces principes doivent être respectés par tous les États membres de la communauté ainsi que par tous les ressortissants. Il s'agit entre autres de la non-discrimination sur base de nationalité, traitement égale aux nationaux des états membres, le partage d'information, etc.

- **L'union monétaire** : Il s'agit d'un niveau d'intégration qui va établir une monnaie unique sur le marché commun déjà en place dans la Communauté. The EAMU (The East African Monetary Union) est l'institution qui se chargera de la mise en œuvre de la politique monétaire de l'union aux côtés de l'East Africa Central Bank. Les

accords établissant l'union monétaire ont été signés en 2013 et devraient entrer en vigueur dans les 10 prochaines années, soit en 2023, mais cela n'est pas encore le cas.

- **La fédération politique** : Selon le modèle de cette communauté, cette étape serait la dernière dans le processus d'intégration économique. Elle est une étape d'harmonisations des politiques dans tous les secteurs de la vie nationales. Les États cèdent certaines de leurs prérogatives régaliennes ou certains éléments de leurs souverainetés au profit de la communauté. Ainsi par exemple, les domaines des Relations Internationales, de la paix et de la sécurité reviennent à la fédération.

Cette fédération deviendra un super État avec une autorité politique sous forme d'un gouvernement selon l'article 5(2) du Traité qui dispose qu'« En application des dispositions du paragraphe 1 du présent article, les États partenaires s'engagent à établir entre eux et conformément aux dispositions du présent traité, une union douanière, un marché commun, puis une union monétaire et, en définitive, une fédération politique, afin de renforcer et de réglementer les relations industrielles, commerciales, infrastructurelles, culturelles, sociales, politiques et autres relations des États partenaires afin d'accélérer, un développement harmonieux et équilibré et une expansion soutenue des activités économiques, dont les bénéfices seront équitablement partagés.»¹⁵ Le protocole établissant cette fédération politique a été signé par les États membres en 2017. L'activisme au niveau de la CAE n'est pas un geste isolé dans les manœuvres du Président Tshisekedi de revenir sur le devant de la scène sur le continent. Il a été observé depuis 2019 des activités intenses au sein de l'UA, de la CEEAC, SADC, CIRGL, et dans plusieurs conflits sur le continent.

Le Président de la RD Congo, Félix Tshisekedi, a été désigné mardi "facilitateur" dans la crise tchadienne par la Communauté des États d'Afrique centrale (CEEAC) réunie à Kinshasa. Ce sommet extraordinaire sur le "processus de transition politique au Tchad", en présence du dirigeant tchadien Mahamat Idriss Déby Itno, a été organisé à l'invitation de M. Tshisekedi, président en exercice de la CEEAC, quelques jours après des manifestations qui ont fait une cinquantaine de morts au Tchad¹⁶ on pouvait lire sur le

¹⁵ Communauté d'Afrique de l'Est (3), *op.cit.*, p.13.

¹⁶ France 24, *Crise au Tchad: le président congolais Félix-Antoine Tshisekedi désigné "facilitateur"*, disponible sur <https://france24.com/fr>, consulté le 21 novembre 2025.

média français en octobre 2022, pendant que la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC avait atteint un point très inquiétant. L'accord de Kinshasa du 1^{er} novembre 2023, sous la houlette du président Tshisekedi, a permis au Tchad de désamorcer sa crise politique avec le retour de l'opposant Succès Masra au pays et qui sera plus tard nommé Premier Ministre.

Aujourd'hui en 2025, la RDC a pris la présidence la conférence des chefs d'États et des gouvernements ainsi que la Commission Interministérielle de la CIRGL. L'on peut effectivement se poser la question sur la dispersion des efforts au travers ces prises des nouvelles responsabilités par rapport à la situation sur terrain d'un côté et de l'autre lire les ambitions de puissance de la RDC au sein de ces organisations et conférences sous-régionales. Cependant, ces ambitions de grandeur et de puissance ne semblent pas correspondre aux réalités intérieures et extérieures en cette période de l'histoire de la RDC.

Revenant sur l'adhésion de la RDC à la CAE, quelques années après, il s'observe que les obstacles et barrières à l'intégration effective de la RDC au sein de la CAE ont pris le dessus. Les relations entre la RDC et le Rwanda, l'Ouganda et le Kenya se sont détériorées davantage et la situation sécuritaire dans la partie orientale de la RDC s'est empirée avec la chute des villes stratégiques de l'Est, dont Goma et Bukavu entre les mains du M23. Il y a encore ici une situation anormale qui ne devrait pas encourager la RDC à rester sur cette voie, vu qu'elle ne profite pas des dividendes économiques, politiques et sécuritaires liés à son adhésion à la CAE. Un changement de cap devrait s'observer dans la conduite des relations extérieures de la RDC vers cette Communauté mais aussi dans la politique interne qui impacte directement sur l'image du pays.

L'idée de retrait de la RDC de la CAE ne se fait pas ressentir, mais plutôt des tentatives de surmonter des défis et obstacles qui empêche la RDC de tirer profit de son appartenance à cette importante organisation sous-régionale. Les ambitions de grandeur et de puissance régionales sont lisibles dans le champ des acteurs politiques congolais qui sont sur tous les fronts pour vanter les potentiels de ce grand pays au cœur de l'Afrique en termes de richesse démographique, naturelles ou géographique, mais cela seul ne suffit pas. Il faut reconstruire cette image de grandeur dans l'imaginaire collectif au sein de la Communauté.

IV. Des défis à relever par la RDC pour tirer profit de son adhésion à la Communauté d'Afrique de l'Est

Pour répondre à notre préoccupation de recherche, nous avons eu recours à une théorie explicative des faits et phénomènes des relations internationales. Il s'agit plus particulièrement de la théorie constructiviste des relations internationales.

Cette réflexion avait comme objectif de proposer des mécanismes qui pourront permettre à la RDC de surmonter les obstacles et relever les défis auxquels elle fait face dans son processus d'intégration au sein de l'EAC afin qu'elle puisse jouir des dividendes économiques, politiques et sécuritaires. Cette situation donne un rôle assez particulier aux acteurs internes (le gouvernement au travers les dirigeants, les citoyens ou individus influents, les organisations de la société civile, etc.). Ce rôle doit consister entre autres à construire des nouvelles normes et perceptions et à définir des intérêts, surtout immatériels, dans les interactions avec les autres acteurs.

IV.1. La construction d'une nouvelle image et identité dans la sous-région.

La théorie du constructivisme en Relations Internationales est décrite comme une perspective qui conjugue une épistémologie positiviste (parce qu'elle ne refuse pas la préexistence des objets par rapport à la recherche) et une prospective post-positiviste (parce qu'elle soutient que la réalité n'est pas donnée mais construite par les convictions que les acteurs s'en font).¹⁷ Cette théorie des relations internationales insiste plus sur une nature construite de la réalité plutôt que sur une fatalité. Elle attribue un rôle assez strict aux États en premier dans leurs interactions comme étant celui de construire une identité, une perception, des normes et des valeurs dans le système international.

En effet, la croissance de l'interdépendance entre les sociétés constituant le système international ne signifie en rien la fin de la primauté de l'État comme acteur international et l'atténuation marquée de la dimension conflictuelle de ce système. On est là en présence d'une vision quelque peu technocratique, sous-estimant l'importance du politique et se rattachant à la thèse de la fin des idéologies, vision qui a été largement contestée par l'évolution même des relations internationales (limites de la détente, continuité de l'affrontement idéologique Est-Ouest durant la guerre froide, apparition d'autres confrontations idéologiques, montée des conflits dans le tiers monde, etc.).

¹⁷ Batistella, cité par Muhindo Mughanda, *Théories des relations internationales*, Butembo, Press Universitaire de Ruwenzori, 2019, p.64.

Néanmoins, prétendre ramener les relations internationales à une dynamique de l'impérialisme fondée essentiellement sur une variable socio-économique relève d'un réductionnisme incapable de rendre compte de la complexité des phénomènes internationaux. C'est faire peu de cas des facteurs politiques, culturels, psychologiques, nationaux et idéologiques qui sont à l'œuvre dans les relations internationales contemporaines.¹⁸

Les phénomènes internationaux sont les fruits de plusieurs facteurs, et il est peu prudent de les expliquer ou de trouver leurs fondements au travers des approches réductionnistes à la simple dimension économique ou politique. Ceci empêcherait d'appréhender ces faits et phénomènes dans toute leur pertinence.

Il y a lieu, pour avoir une vision ou explication globale, d'aller au-delà des facteurs ou éléments uniquement matériels. L'adhésion de la RDC à la CAE ainsi que les stratégies que celle-ci devrait prendre pour profiter des dividendes politiques et économiques de son adhésion ne sont pas uniquement politiques, sociales ou économiques. Ils vont au-delà. Il est du coup nécessaire d'ajouter dans la réflexion ou la recherche des explications et des stratégies des facteurs culturels, idéologiques, psychologiques, etc. Les acteurs des relations internationales classiques ou contemporains sont influencés par tous ces facteurs. Les théoriciens des relations internationales contemporains ont élaboré plusieurs théories dans ce sens, y compris le constructivisme qui nous a aidés à expliquer et à comprendre les enjeux autour de l'adhésion de la RDC à la CAE.

Pour que la RDC puisse jouir des dividendes économiques, politiques et sécuritaires à la suite de son adhésion à la Communauté d'Afrique de l'Est, elle doit tout faire pour changer la réputation dont elle jouit, construire un espace de construction d'identité et de transmission de valeurs au sein de la Communauté. Elle devrait donc travailler sur la manière dont elle est perçue par les membres de la Communauté en premier ainsi que tous les autres acteurs des relations internationales qui ont de l'influence sur les relations internationales africaines en général et au sein de la sous-région d'Afrique de l'Est en particulier.

La RDC, dans son intégration au sein de la CAE, fait face à des enjeux et défis de plusieurs ordres qu'elle doit surmonter et gérer pour jouir des dividendes économiques, politiques et sécuritaires liés à son adhésion. Ces défis justifieraient le fait pour la RDC,

¹⁸ Philippe Braillard et Mohammad Djalili, *op.cit.*, p.16.

quelques années après son adhésion, de ne pas profiter pleinement des avantages qu'offre la Communauté.

Il existe des principes fondamentaux sur lesquels toute communauté d'intégration régionale doit se fonder pour atteindre ses objectifs. Ces principes permettent à ce que tous les États membres se sentent appartenir à une communauté et en tirent les mêmes profits, ayant dans la majorité des cas fait les mêmes concessions. Il s'agit des principes totalement idéalistes des Relations Internationales qui sont insuffisants du point de vue réaliste pour expliquer certains phénomènes internationaux et comportements des acteurs. L'article 6 du traité portant création de la Communauté de l'Afrique de l'Est¹⁹ revient sur ces principes.

L'article stipule que : « Les principes fondamentaux qui régissent la réalisation des objectifs de la Communauté par les États partenaires comprennent : a) la confiance mutuelle, la volonté politique et l'égalité souveraine ; b) la coexistence pacifique et les relations de bon voisinage ; c) le règlement pacifique des différends ; (d) la bonne gouvernance, y compris le respect des principes de la démocratie, de l'État de droit, de la responsabilité, de la transparence, de la justice sociale, de l'égalité des chances, de l'égalité des sexes, ainsi que la reconnaissance, la promotion et la protection des droits de l'homme et des peuples conformément aux dispositions de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ; e) la répartition équitable des prestations ; et f) la coopération dans l'intérêt mutuel.

En scrutant cet article avec à l'esprit la situation politique, économique, sociale et culturelle qui transparaît de la Communauté d'Afrique de l'Est, il saute aux yeux qu'une intégration effective des États membres au sein de cette Communauté ne sera pas facile à réaliser. Le tableau qu'affiche la RDC au niveau interne des situations politiques, économiques, sécuritaires, sociales et culturelles ne peut laisser aucun observateur averti indifférent. Il est difficile de s'aligner sur ces principes fondamentaux qui régissent la réalisation des objectifs de la Communauté dans une sous-région où règne une certaine anarchie et où les règles sont applicables dépendamment de l'image et de la qualité des acteurs. C'est ici que des aspects et facteurs immatériels doivent intervenir pour changer l'image du partenaire qu'est la RDC afin de donner de la force aux autres leviers.

¹⁹ Communauté d'Afrique de l'Est (3), *op.cit.*, p. 16.

Tableau 2. Rôle des acteurs des relations internationales dans une logique constructiviste ou selon l'approche du constructiviste.

N.	Acteur des relations internationales	Rôle et Comportement dans le système international
0.	État	Construire une identité, une perception, des normes et des valeurs au sein du système international.
1.	Organisations internationales, régionales et sous régionales (Cas de la CAE)	Les OI dans le système international sont perçues comme des espaces de construction et de transmission des valeurs, des idées et des identités de leurs membres. C'est aussi des lieux où l'expression des identités ou la recherche du prestige par les États guident leurs interactions.
2.	Les société multinationales	Les sociétés multinationales sont perçues comme des vecteurs des valeurs, des identités et des idées dominantes de leurs pays d'origine dans le système international.
3.	La Société civile internationale	Les organisations et acteurs de la société civile internationale servent de vecteur des valeurs, des idées et des identités de leurs pays d'origine dans le système international.
4.	Les individus	Les individus sont perçus comme des agents ou acteur de la construction sociale de la réalité internationale. Ils sont à l'œuvre dans la création et la diffusion des idées et des normes ; la création des identités et des espaces de prestige, etc.

Source : Synthèse de nos recherche et lectures des différents auteurs des Relations Internationales.

IV.2. Des défis d'ordre socio-culturel et humains et la perception de puissance

Il suffit d'analyser de près les propos des différentes personnalités publiques, d'observer les comportements et les agissements de certains citoyens et gouvernements de pays membres de la CAE pour se rendre compte de l'image du Congo (des Congolais et leurs dirigeants) qu'ils se sont construite au fil des 3 décennies passées. Il est du coup facile de se rendre compte qu'il faudrait renverser la tendance et construire une tout autre image par la transmission des valeurs et de l'identité congolaises afin de construire un espace de prestige au niveau de l'Afrique de l'Est. La RDC en a-t-elle les moyens et les ressources nécessaires ? Ce défi de l'image et de la perception doit être surmonté pour permettre à la RDC de tirer profit de son adhésion à la CAE.

Bloom et Carillon, 2001, soutiennent que l'objectif du constructivisme semble celui de démontrer que les pratiques, les discours, les valeurs ne peuvent être compris qu'en

partant du présupposé qu'ils sont le produit de l'action humaine située dans des contextes spécifiques.²⁰

La RDC fait face à des obstacles, défis et enjeux de plusieurs ordres mais doit se tirer d'affaire et ainsi profiter des dividendes économiques, politiques et sécuritaires de la Communauté. La situation des milices et groupes rebelles étrangers et locaux aux ramifications étrangères est un obstacle non négligeable à l'intégration régionale dans la CAE mais pas une fatalité. Ces pays voisins et groupes rebelles ne font que profiter de la réputation et de l'auto-perception de « faible » ou « d'État failli » dont souffre la RDC et qui doit changer. Le comportement de la RDC est objet de sa perception d'elle-même et doit être aussi objet de l'image et de la réputation qu'elle veut construire. Le discours, les pratiques et les valeurs de la RDC doivent être compris par les Congolais eux-mêmes d'abord, mais aussi les États partenaires et leurs citoyens, en partant des présupposés de puissance et de grandeur que des faiblesses.

Nous retenons ici le fait, comme l'ont souligné Braillard et Djalili, que la politique étrangère est déterminée par des déterminants internes et externes à la fois. Nous allons tabler plus sur les éléments ou déterminants internes qu'externes qui peuvent jouer énormément sur l'image d'un État ou de ses animateurs par les acteurs extérieurs. Par déterminants internes, ils entendent tous les facteurs qui se rattachent aux acteurs étatiques, notamment les structures sociales, politiques et économiques, les ressources et les caractéristiques géographiques, ainsi que la personnalité des responsables politiques. Ces déterminants internes sont regroupés en 3 grandes catégories (les facteurs physiques, les facteurs structurels et les facteurs culturels et humains). Pour ces chercheurs, les déterminants externes sont constitués des facteurs propres à l'environnement de l'État comme le système international ou les comportements des autres États.

IV.2.1. Établissement d'un espace de construction et de transmission des valeurs et d'une nouvelle identité congolaise dans la sous-région

Les facteurs culturels et humains, aux côtés des facteurs physiques et structurels, sont des aspects très importants dans la confection de la politique étrangère de toute nation. Il existe plusieurs variables qui peuvent aider à expliquer et comprendre les facteurs culturels et humains de la politique étrangère sur le plan

²⁰ Bloom & Carillon, 2001, cité par Muhindo Mughanda, *op.cit.*, p.66.

Nous servant des lunettes constructivistes des relations internationales, nous pouvons justifier, malgré un manque de préparation, l'adhésion de la RDC à la CAE sur deux dimensions, dont le fait pour elle de vouloir se construire un espace de construction et de transmission des valeurs et de l'identité et un espace de prestige afin de modifier la réputation dont elle jouissait dans l'Afrique de l'Est. Ceci constitue en même temps un défi, près de 5 ans après son adhésion, lequel une fois relevé ouvrirait la porte à de nombreuses opportunités et dividendes. Le Grand Congo a été mis à genou par les puissances de l'Afrique de l'Est au service des grandes puissances occidentales, pourtant il fut une puissance qui mettait de l'ordre au niveau de l'Afrique centrale. Une certaine image du Congo et des Congolais s'est donc créée qu'il faut arriver à déconstruire au travers d'une politique étrangère adaptée.

Le Grand Congo est à ce jour perçu comme un État faible incapable de protéger ses citoyens face aux menaces des groupes rebelles locaux et étrangers ni de protéger l'intégrité de ses frontières, pourtant elle détient toutes les ressources nécessaires pour ce faire. Avec le régime de Félix-Antoine Tshisekedi, il se fait sentir une certaine volonté de montrer une nouvelle image de la RDC, et cela au travers d'une diplomatie agissante et forte, pour emprunter les mots des ténors de son régime. Une nouvelle construction doit se faire au niveau de cette sous-région au nom du soft power pour en tirer produit. Le gouvernement et tous les acteurs doivent en être conscients et développer des stratégies coordonnées pour ce faire.

La culture (systèmes de valeurs, langue, religion) peut exercer une influence notable sur la politique étrangère d'un État. Les affinités culturelles peuvent constituer des éléments de rapprochement mais aussi de conflit entre entités étatiques. La langue, comme la religion, peuvent pousser des États à créer des structures de coopération interétatiques. Elles peuvent également, dans certaines circonstances, les pousser à s'engager dans des aventures extérieures pour défendre des minorités linguistiques et religieuses. Par ailleurs, dans certains cas, on peut comprendre que la défense nationale d'un pays commence par la protection de son patrimoine culturel au sens le plus large. En outre, la plupart des États sont conscients de la nécessité de l'utilisation internationale

de leurs richesses culturelles, puisque tous, selon les moyens dont ils disposent, mènent une diplomatie culturelle.²¹

Avec plus de 400 ethnies, des milliers d'athlètes, des grands musiciens, écrivains, scientifiques de renommée internationale, la RDC est un patrimoine culturel à elle seule. Comme toute grande nation, elle doit influencer culturellement ses nations voisines.

Toutes ces ethnies, plus de 400, ont des richesses à partager avec les pays voisins sans oublier aussi le fait que nous retrouvons certaines communautés en RDC qui sont aussi dans les pays de la CAE et qui parlent certaines langues parlées dans la partie Est du Congo. Une des langues nationales de la RDC, le Swahili, est une des langues officielles de la CAE. Il s'agit d'un grand vecteur de transmission des valeurs et des cultures pour des grandes puissances qui peut être à la fois une opportunité et un obstacle pour une intégration effective de la RDC dans la CAE.

La RD Congo est un colosse aux pieds d'argile, un géant culturel enchaîné. Son sous-sol regorge de minerais stratégiques, mais sa véritable richesse, inexploitée, est son capital culturel, artistique et intellectuel. Alors que le monde s'arrache ses cobalt et cuivre, la RDC néglige son soft power, cette force d'influence immatérielle capable de redessiner son image, d'attirer les investissements et d'unifier une nation fracturée. Pourtant, l'histoire nous le prouve : les nations qui dominent le XXI^e siècle ne seront pas seulement celles qui extraient des minerais, mais celles qui exportent des rêves.²²

La RDC est une très grande nation sportive et musicale. La rumba congolaise, aujourd'hui déclarée patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO depuis 2021, est une valeur et une richesse inestimable. À celle-là, il faut ajouter la musique gospel congolaise, qui elle aussi, a une grande influence en Afrique de l'Est. En gros, la musique congolaise est consommée partout dans le monde et surtout dans les pays de l'Afrique de l'Est. Il s'agit ici d'un levier assez puissant de transmission des valeurs et de l'identité congolaises dans la sous-région. L'opinion publique sous-régionale est unanime quant à cette richesse culturelle congolaise, mais depuis quelques décennies, il y a moins d'efforts fournis par

²¹ Philippe Braillard et Mohammad Djalili, *Les Relations Internationales*, 9^{eme} édition, Paris, Que-Sais-je ? PUF, p.48.

²² Teddy Mfitu, *Le Soft Power Congolais : une arme de rayonnement massive pour la renaissance de la RDC*, disponible sur <https://congoprofond.net/le-soft-power-congolais-une-arme-de-rayonnement-massive-pour-la-renaissance-de-la-rdc/>, consulté le 20 novembre 2025.

le gouvernement congolais dans la promotion de la musique congolaise, aux côtés bien sûr d'autres aspects culturels, dans les pays voisins pourtant le besoin de consommation est réel. Il est évident que la nature de fonctionnement des ambassades congolaises dans les pays voisins est à revoir. Celles-ci devraient être dotées des moyens pour promouvoir les échanges culturels entre peuples de la région.

Les joueurs de football congolais sont parmi les plus sollicités dans la région et participent au rayonnement de la culture congolaise. La mobilité des chercheurs, artistes musiciens, footballeurs (sportifs) au sein de la CAE est à encourager. Une bonne organisation des championnats et compétitions locaux est une nécessité et urgence pour la RDC. Le succès et la réussite des équipes nationales et des athlètes contribuent à l'image des nations au travers du soft power et cela a des implications sur les autres aspects et domaines de pouvoir.

La majorité des conflits qui ont fait de millions des morts en RDC et perturbé toute la région des grands lacs africains, voir même toute la région d'Afrique centrale, ont toujours été entre autres des résultantes d'une mauvaise manipulation des facteurs culturels et humains des politiques étrangères. Il s'agit le plus souvent, ici, des conflits ethniques et religieux. Une politique étrangère qui transforme cette richesse culturelle et humaines en facteurs de puissance, de paix et de stabilité est ce qu'il faut pour la RDC en ces moments au-delà des autres aspects de la politique étrangère.

IV.2.2. Construction d'un espace de prestige et de changement des paradigmes de puissance

Fondées sur l'idée d'une solidarité qui unit les États mais aussi les peuples au-delà des frontières, elles (les organisations internationales ou régionales) entendent susciter un « *way of life* » dans les relations internationales. Les théories des relations internationales tendent à gommer ce point. Les réalistes mettent l'accent sur les rapports de puissance en leur sein. Les libéraux insistent sur la baisse des coûts de transactions grâce à l'échange d'informations favorisant la confiance entre États. *Les constructivistes soulignent l'expression des identités ou la recherche du prestige par les États.* Si les OI donnent à voir ces trois types de phénomènes, il convient de les replacer dans le temps long et de

prendre en compte la recherche de solidarité. Celle-ci s'exprime également au sein des organisations régionales.²³

Un raisonnement s'impose, combinant des facteurs structurels, physiques, culturels et humains, en voyant une sorte de complexe d'infériorité qui s'est créé dans une partie de l'opinion congolaise face à certaines puissances sous-régionales sans raisons valables au vu des capacités et potentiels de ce grand pays. Néanmoins, les multiples défaites des FARDC sur le front contre des groupes rebelles étrangers et locaux ainsi que les difficultés du gouvernement congolais à assurer l'intégrité territoriale du pays et à limiter les menaces externes pourraient être à la base de ce complexe, y sont pour quelque chose. Nous sommes en face d'une anarchie qui donne lieu à des interactions plutôt conflictuelles dans la sous-région, mais que la RDC peut contribuer à déterminer par des facteurs non nécessairement matériels. Il faut atteindre le prestige d'antan que la RDC avait en Afrique et dans la sous-région d'Afrique centrale pour effectivement contribuer à ce « *way of life in the East Africa Community* ».

Pour les constructivistes, les politiques internationales dépendent des représentations que les États se font de leurs intérêts, plutôt que de données strictement matérielles. Les États ne sont donc ni complètement indépendants, ni complètement déterminés par la structure du système, qu'ils contribuent à transformer. L'anarchie peut ainsi donner lieu à des interactions conflictuelles, compétitives ou coopératives.²⁴

Dans l'histoire des grandes nations, il a été observé que parfois, les grandes puissances régionales ou sous-régionales, dans certaines parties du monde, intégraient des CER pour en réalité se construire des espaces de prestige pour maintenir l'image de puissance. La RDC ne doit pas échapper à la règle. La RDC a besoin de modifier la réputation dont elle jouit dans cette partie de l'Afrique. Laquelle réputation continue de jouer en sa défaveur dans les transactions et échanges d'ordres économiques, sécuritaires et politiques et ternit l'image prestigieuse de la RDC d'il y a quelques décennies au sein de la CEPGL et de la SADC pour ne citer que ces deux CERs.

²³ Delphine Allès, Frédéric Ramel et Pierre Grosser, *op.cit.*, p.134.

²⁴ Wendt A., « Anarchy is what states make of it : the social construction of power politics », *International Organization*, vol. 46(2), 1992, pp. 391-425., cité par Delphine Allès, Frédéric Ramel et Pierre Grosser, *Relations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2018, p.29.

À l'image de l'Afrique du Sud dans la SADC, du Kenya actuellement dans la CAE, du Nigeria dans la CEDEAO, les pays économiquement forts ou avec un fort potentiel économique jouent un rôle de leadership et occupent des positions de prestige au sein des regroupements régionaux et occupent une position de prestige. Ne pouvant rivaliser avec l'Afrique du Sud dans la SADC, l'unique autre regroupement au sein duquel la RDC a des forts intérêts reste la CAE. Le pays solution pour la transition énergétique se voit désormais incontournable et doit en profiter. L'Afrique du Sud joue un rôle prépondérant dans la SADC, étant l'un des membres les plus influents et économiquement puissants de l'organisation. Elle joue un rôle de leader économique possédant la plus grande économie de la région, elle possède aussi une très grande influence politique vu ses interventions dans les pays membres ayant des problèmes sécuritaires et politiques, elle contribue aux initiatives régionales et, grâce à son infrastructure, assure une bonne connectivité dans la région en facilitant le commerce et les mouvements transfrontaliers.

Il y a d'abord deux facteurs basiques de la puissance des États : superficie et population. La République démocratique du Congo (RDC) est le plus grand pays d'Afrique subsaharienne, le 2^e plus étendu du continent après l'Algérie avec une superficie de 2 345 410 km². Par sa population de 88,6 millions, elle se classe au 4^e rang après le Nigeria, l'Égypte et l'Éthiopie. Pays emblématique du fleuve Congo et du bassin environnemental éponyme de plus de 3,6 millions de kilomètres carrés dont il détient 60 % de la forêt tropicale, la RDC peut au mieux compter sur l'exploitation et l'industrialisation de son riche secteur minier {...}²⁵. Cette capacité pour la RDC au sein de la CEEAC n'est pas impossible sous d'autres CERs où elle est membre.

Les facteurs physiques comportent trois dimensions importantes : la situation géographique, les ressources naturelles et la situation démographique. Pour ce qui est de la situation géographique, on peut mentionner ici le rôle joué par les dimensions de l'État, la position géostratégique du pays, la configuration du territoire et le climat. Sans tomber dans un déterminisme géopolitique simpliste, on doit reconnaître que ce cadre spatial a de tout temps joué un rôle non négligeable dans les orientations de politique étrangère de

²⁵ Marc-Louis Ropivia, Géopolitique de l'Afrique centrale. La CEEAC entre centralité introuvable et déficit chronique d'intégration, *Hérodote* 2020/4 N° 179, Disponible sur <https://doi.org/10.3917/her.179.0130>, La Découverte, p. 133.

chaque État. Les ressources naturelles ont également une certaine incidence sur le comportement international des États. L'existence de ressources naturelles constitue un élément essentiel à la puissance d'un État mise au service de sa politique étrangère, pour autant bien évidemment que cet État dispose des moyens économiques et technologiques permettant l'exploitation de ces ressources.²⁶

En ce qui concerne les facteurs physiques de la RDC, plus particulièrement l'espace et les ressources naturelles, tout est question de s'assurer du contrôle effectif de cet espace et de sa rentabilisation politique. Ceci se fait au travers des offensives militaires et diplomatiques. De l'autre côté, il faut une forte technologie pour transformer les ressources sur place et leur donner une valeur ajoutée avant toute exportation ou consommation. Une limitation de la dépendance extérieure est un atout majeur à considérer. Ces variables sont très importantes pour donner toute la force nécessaire aux facteurs immatériels comme déterminants internes de la politique étrangère de la RDC au sein de la CAE entre autres et par conséquent de son image.

La variable démographique est aussi très importante dans toute conduite de la politique étrangère. Il s'agit ici des aspects tels que le nombre de la population, l'âge, la distribution ethnique de celle-ci ainsi que sa force à influencer la politique extérieure. Tous ces éléments sont à l'avantage de la RDC au sein de la CAE. Celle-ci dispose d'une plus grande population et d'une diversité culturelle et linguistique sans précédent dans la région. La gestion des conflits ethniques internes et transfrontaliers, la formation de la jeunesse ainsi qu'un investissement dans la formation de la jeunesse et le contrôle des mouvements des populations et des biens sont des aspects très importants à considérer pour construire un espace de prestige et redorer l'image du pays envers ses partenaires.

²⁶ Philippe Braillard et Mohammad Djalili, *op.cit.*, p.46.

Tableau 3. Aperçu sur les populations, les superficies et les PIB des 8 pays membres de la CAE

N.	Pays	Superficie en Km ²	Population	Année	Habitants/ Km ²	PIB par Habitant en Euro
1.	Burundi ²⁷	27 830	11 890 781	2022	439	200 en 2023
2.	Ouganda ²⁸	241 550	42 460 000	2021	176	1081 en 2023
3.	Kenya ²⁹	580 370	53 005 614	2024	91	1876 en 2023
4.	RDC. ³⁰	2 344 880	95 894 118	2024	41	640 en 2023
5.	Rwanda ³¹	26 340	13.461.888	2024	511	963 en 2023
6.	Soudan du Sud ³²	633 907	10 748 729	2024	17	467 en 2021
7.	Tanzanie ³³	947 300	59 734 213	2020	63	995 en 2021
8.	Somalie ³⁴	637.660	17 065 581	2024	27	633 en 2023

Source : Données collectées sur le site web country economy.

Commentaire

Ce tableau est un résumé des facteurs clés sur la notion de la libre circulation des personnes pour les pays membres de la CAE. Ces facteurs reflètent une disparité et des écarts inquiétants au niveau de la communauté quant à la densité des populations, la quantité ainsi que le PIB par habitant. En raison des conflits politiques et des velléités belliqueuses, la libre circulation des personnes pourrait être confrontée à des défis énormes entre certains pays membres. Quelle image ont les Congolais dans la sous-région étant les plus nombreux mais n'ayant pas le plus grand PIB ? Quelle image a la RDC dans la sous-région, étant le plus grand pays en termes de superficie ainsi que des ressources, mais pas le plus industrialisé ?

Il est évident au vu des facteurs et déterminants de la politique étrangère évoqués que la création d'une nouvelle image, d'une nouvelle réputation et une transformation de l'Afrique de l'Est en une zone de prestige et de transmission des valeurs et de l'identité congolaises sont des défis importants à relever. Une combinaison de ces

²⁷ Countryeconomy, Données économiques des pays membres de la CAE, disponible sur <https://fr.countryeconomy.com/pays/burundi>, consulté le 21 novembre 2025.

²⁸ *Ibid*

²⁹ *Ibid*

³⁰ *Ibid*

³¹ *Ibid*

³² *Ibid*

³³ *Ibid*

³⁴ *Ibid*

facteurs peut placer la RDC au centre des interactions et contribuer à un changement de paradigme. Il en va du succès de cette initiative politique.

V. Préalables pour une adhésion avantageuse de la RDC à la CAE

À quoi ressemblerait l'avenir de la RDC au sein de la CAE ou qu'est-ce qu'il faut faire pour que la RDC tire son épingle de ce jeu en transformant sa réputation et son image et en jouant un rôle de premier plan dans cette sous-région d'Afrique de l'Est en première ? Au-delà des stratégies qui relèvent plus des facteurs physiques et structurels, nous avons voulu proposer à la table de réflexion quelques stratégies beaucoup plus orientées vers les facteurs culturels et humains. Il s'agit tout de même d'une distinction assez délicate à l'ère où les domaines de coopération internationale ont pris presque tous les secteurs de la vie avec des ramifications les uns avec les autres.

- Ce bloc non homogène qu'est la CAE donne effectivement une opportunité pour la RDC de mettre ses atouts à profit, si une fois cette dernière mettait sur pied une politique étrangère et une diplomatie très efficace au moyen des leviers humains et culturels entre autres. Elle pourra ainsi jouer un rôle semi-périphérique très important en prenant en charge le coût des relations internationales dans la région. Ainsi, l'EAC pourra devenir un espace de construction et de transmission des valeurs, des idées et des identités en faveur des intérêts stratégiques congolais.
- Assumer la nouvelle réputation et image de "pays-solution", "pays fort au cœur de l'Afrique" pour peser effectivement dans les négociations climatiques grâce à la nouvelle perception qu'elle s'est faite et que se feront ses interlocuteurs. Ceci passe par une politique interne efficace en matière de protection de l'environnement et de transition énergétique.
- Renforcer la cohésion entre peuples pour constituer un bloc en tant que nation à l'interne et par la suite exporter et vendre cette image de grandeur, de richesse culturelle et de prestige au sein de la Communauté qui est prête à consommer cette richesse. Ici l'État congolais ainsi que tous les acteurs congolais doivent s'assurer de construire une nouvelle identité et perception loin des maux qui caractérisent le pays actuellement au niveau de la cohésion nationale.

- La société civile congolaise ainsi que les Congolais actifs dans les organisations de la société civile internationale doivent servir de vecteurs de cette nouvelle image (et idée dominante) et identité congolaise au sein de la sous-région.

Ces stratégies, aux côtés d'autres, pourront permettre à la RDC de jouer sa partition au sein de la CAE en faisant de cette communauté un espace d'influence et de transmission des valeurs. La construction de la nouvelle identité de la RDC devra aussi passer par le changement de sa réputation ainsi que de sa perception par les autres États membres.

Conclusion

Cette réflexion avait comme objectif de compléter le débat autour de la problématique de l'adhésion multiple de la RDC aux CERs et de l'impact de celle-ci sur son économie, sa sécurité et sa politique. Elle a porté sur le cas de la Communauté d'Afrique de l'Est à laquelle la RDC a adhéré depuis juillet 2022 avec pour objectif de contribuer à la prospérité régionale aux côtés des autres États partenaires.

Sans toutefois vouloir faire le bilan exhaustif de cette adhésion, il a été question de savoir pourquoi, presque 5 ans après, la RDC n'arrive pas à jouir des dividendes liés à son adhésion dans cette communauté malgré toutes les stratégies mises en œuvre ? La discipline des Relations Internationales donne plusieurs leviers d'analyse et d'explication sur les résultats des interactions entre acteurs des relations internationales. Parti des postulats constructivistes, il a été réalisé que les facteurs « *Image* » et « *Perception* » sont pour beaucoup dans les défis que la RDC doit relever dans son processus d'intégration au sein de la CAE. Il a également été noté le fait que tous les acteurs internes (État ou Gouvernement, société civile nationale et internationale, individus influents, sociétés multinationales) doivent agir ensemble pour construire des nouvelles normes et des valeurs qui pourront jouer sur la nouvelle identité et perception en cours de construction.

La RDC a une image et une réputation à restaurer pour peser sur la table des négociations. Ce changement de perception devrait guider ses actions à l'intérieur et à l'extérieur et aboutir à la sécurisation d'une place à la semi-périphérie, comme ce fut le cas dans les décennies 70-80. Effectivement, tout ceci ne serait possible que si des réformes, des politiques et des actions solides sont prises par les détenteurs des pouvoirs

publics afin de profiter finalement des dividendes sécuritaires, économiques et politiques liés à l'appartenance de la RDC à cette Communauté au sein de laquelle elle a sa place.

L'image ainsi que la réputation sur le plan international se construisent, le plus souvent, au travers des facteurs non physiques des politiques internes et étrangères, et ont une importance capitale dans les relations entre États. Sans pour autant baisser les bras sur les facteurs déterminants du Hard Power, ces facteurs relevant du Soft Power sont à rajouter dans le calcul des acteurs politiques et des citoyens de la RDC. Un changement de paradigme est plus qu'important pour peser dans les échanges et avoir sa place dans cette communauté où les principes idéalistes ne suffisent pas pour accorder à chaque partenaire sa place.

La RDC dispose de suffisamment d'outils pour activer et transformer son image, se construire une nouvelle identité, changer sa réputation et se construire une zone de prestige. Ces outils ne sont pas nécessairement matériels et peuvent contribuer à la construction de cette nouvelle image. Cela est possible grâce à la mise en place des stratégies coordonnées et réfléchies autour des facteurs culturels, humains et géographiques, entre autres. Négliger le soft power et mettre toute l'énergie sur le hard power prendrait plus de temps et de ressources à ce « *pays-solution* » que de combiner les deux approches.

Références bibliographiques

Banque Africaine de Développement, *Afrique de l'Est : Aperçu régional*, disponible sur <https://www.afdb.org/fr/countries/east-africa/east-africa-overview>, consulté le 21 novembre 2025.

Bourdieu P., *Questions de sociologie*, Paris, les Éditions de Minuit, 1980.

Communauté d'Afrique de l'Est (1), *États membres de la CAE*, disponible sur <https://www.eac.int/eac-partner-states#>, consulté le 10 novembre 2025.

Communauté d'Afrique de l'Est (2), *Historique*, disponible, <https://www.eac.int/eac-history>, consulté le 21 novembre 2025.

Communauté d'Afrique de l'Est, *Traité d'Établissement de la Communauté d'Afrique de l'Est*, signé et adopté à Arusha, Tanzanie, 1999, tel qu'amendé en 2006 et 2007.

Countryeconomy, Données économiques des pays membres de la CAE, disponible sur <https://fr.countryeconomy.com/pays/burundi>, consulté le 21 novembre 2025.

Delphine Allès, Frédéric Ramel et Pierre Grosser, *Relations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2018.

France 24, *Crise au Tchad: le président congolais Félix-Antoine Tshisekedi désigné "facilitateur"*, disponible sur <https://www.france24.com/fr>, consulté le 21 novembre 2025.

Kalala Francois & Tshiunza Mbiye, Communautés économiques régionales : Quelle stratégie d'intégration en RDC ? *L'Afrique des Grands Lacs, Annuaire 2009-2010*, 2011, pp. 327-342.

Marc-Louis Ropivia, Géopolitique de l'Afrique centrale. La CEEAC entre centralité introuvable et déficit chronique d'intégration, *Hérodote 2020/4 N° 179*, Disponible sur <https://doi.org/10.3917/her.179.0130>, La Decouverte, pp. 130-145.

Muhindo Mughanda, *Théories des relations internationales*, Butembo, Press Universitaire de Ruwenzori, 2019.

Muhoza Karengane, Ndola Baguma, et. al., Élargissement de la Communauté des États d'Afrique de l'Est à la RDC: quels enjeux sécuritaires pour la RDC ? in *Annales de l'Université de Goma*, N°XII, 2022, pp. 276-298.

Ngoie Tshibambe Germain, & Byenda Amani, De l'appartenance multiple de la République Démocratique du Congo aux organisations internationales africaines : Quels enjeux, quels avantages ? *Revue de la Faculté de Droit de l'UFMG*, n.70, 2017, pp. 389-410.

Nyamugabo Claude, *La République Démocratique du Congo dans les Communautés Économique Régionales : entre rationalité et rentabilité*, Paris, L'Harmattan, 2023.

Philippe Braillard et Mohammad Djalili, *Que-Sais-Je ? Les Relations Internationales*, 9eme édition, Paris, Que sais-je ? PUF.

Teddy Mfitu, *Le Soft Power Congolais : une arme de rayonnement massive pour la renaissance de la RDC*, disponible sur <https://congoprofond.net/le-soft-power-congolais-une-arme-de-rayonnement-massive-pour-la-renaissance-de-la-rdc/>, consulté le 20 novembre 2025.

Union Africaine, *Communautés économiques régionales (CERs)*, disponible sur <https://au.int/fr/organes/cer>, consulté le 20 novembre 2025.